



FICHE TECHNIQUE

13/05/2025

BRILL'JANTES

NETTOYANT JANTES À USAGE PROFESSIONNEL

PRÉSENTATION

BRILL'JANTES est un nettoyant de jantes de véhicules non abrasif et non acide, destiné à éliminer les salissures, les traces noires, les projections et dépôts routiers, les résidus de plaquettes de freins... **BRILL'JANTES** s'applique sur les jantes en tôles, les jantes en aluminiums, ainsi que sur tout type d'enjoliveurs plastiques ou métalliques. Il s'utilise manuellement ou avec une machine à brosses rondes spéciale jantes.

DOMAINES D'APPLICATION

BRILL'JANTES peut être appliqué sur les jantes tôles ou aluminiums de toutes sortes, aussi bien sur les véhicules légers que les utilitaires, mais également les poids lourds et les autocars.

MODE D'EMPLOI

Agiter **BRILL'JANTES** avant emploi. Employer pur ou diluer à raison de 1 volume pour 1 à 5 volumes d'eau suivant l'efficacité recherchée. Appliquer au pulvérisateur, au pinceau ou à l'éponge. Porter des gants. Laisser agir quelques secondes : Les salissures noires se dissolvent rapidement et coulent. Frotter avec une brosse pour faire disparaître les dernières traces. Rincer à l'eau claire. Répéter l'opération si nécessaire.

CONSOMMATION MOYENNE : Variable selon l'épaisseur et l'ancienneté des dépôts.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Ne pas appliquer **BRILL'JANTES** sur des surfaces chaudes. Ne jamais laisser sécher le produit. Appliquer à l'abri du soleil. Par forte chaleur, il est recommandé d'humidifier d'abord les jantes. Ne pas utiliser sur jantes type Racing (aluminium sans vernis). En cas de doute, faire un test au préalable une faible surface.



SAS ECOREVET

Siège Social : 1 Rue de la Poterie - Saint-Sulpice-de-Cognac
16370 VAL DE COGNAC
Tél. : 06 72 11 31 64

E-Mail : ecorevet16@gmail.com – www.optiprixmat.com
Capital : 1000.00€ - RCS Angoulême – Siret : 894 332 907 00019
Code NAF : 4791B – TVA Intracom. : FR73 894 332 907



FICHE TECHNIQUE

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique	: Liquide
Couleur	: Jaune
Odeur	: Caractéristique
pH	: 14
Masse volumique	: $1.08 \pm 0.01 \text{ kg/dm}^3$
Solubilité	: Hydrosoluble

STOCKAGE

Stocker dans son emballage d'origine, dans un endroit abrité du soleil, sec et ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Protéger du gel. Conserver à température comprise entre +5 et +35°C.
Conservation : 24 mois.

SÉCURITÉ

Pictogrammes de danger :



GHS05

Mention d'avertissement :
DANGER

Identificateur du produit :

019-002-00-8	HYDROXYDE DE POTASSIUM
CAS 68439-46-3	ALCOOL C9-C11 ETHOXYLE
607-428-00-2	ETHYLENEDIAMINETETRAACETATE-DE-TETRASODIUM

Mentions de danger et informations additionnelles sur les dangers :

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence - Prévention :

P260	Ne pas respirer les vapeurs.
P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.



SAS ECOREVET

Siège Social : 1 Rue de la Poterie - Saint-Sulpice-de-Cognac
16370 VAL DE COGNAC
Tél. : 06 72 11 31 64

E-Mail : ecorevet16@gmail.com – www.optiprixmat.com
Capital : 1000.00€ - RCS Angoulême – Siret : 894 332 907 00019
Code NAF : 4791B – TVA Intracom. : FR73 894 332 907

GAMME



FICHE TECHNIQUE

Conseils de prudence - Intervention :

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Conseils de prudence - Elimination :

P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre d'élimination conforme à la réglementation locale.

Etiquetage des détergents :

5% ou plus, mais moins de 15% de : agents de surface non ioniques.

Moins de 5% de : EDTA et sels.

RESPONSABILITÉ ET GARANTIE

Les informations contenues dans la présente notice sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur nos connaissances et résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant, en aucun cas, être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse. Ne dispose pas d'un Avis Technique. Ne se substitue pas aux règles de l'art et Documents Techniques Unifiés en vigueur. Des essais préalables sont recommandés afin de vérifier que les modes d'emploi et les conditions d'application du produit sont satisfaisants.



SAS ECOREVET

Siège Social : 1 Rue de la Poterie - Saint-Sulpice-de-Cognac

16370 VAL DE COGNAC

Tél. : 06 72 11 31 64

E-Mail : ecorevet16@gmail.com – www.optiprixmat.com

Capital : 1000.00€ - RCS Angoulême – Siret : 894 332 907 00019

Code NAF : 4791B – TVA Intracom. : FR73 894 332 907

GAMME

OptiPrixMat